



Photo : Alain PORTE

VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOÈME

Le mot du Maire

J'aborderai trois thèmes dans l'éditorial de ce mois-ci.

La pluie d'abord : Près de 300 mm d'eau (300 l/m²) sont tombés en 40 jours (rappelons que la moyenne annuelle tourne autour de 850 mm). Et pourtant la Boème, n'a pas quitté son lit de Nanteuillet à Nersac. Ce résultat est dû au travail de réflexion, de prévision et d'aménagement qui a été conduit sur la rivière depuis 1986.

Il convient de féliciter et de remercier l'équipe qui, autour de Albert Boureau, Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la vallée de la Boème, et Adjoint au Maire de Mouthiers, a réussi à assurer le meilleur écoulement possible de l'eau sur tout le cours de la rivière. N'oublions pas de féliciter aussi Fabrice Peyraud, responsable de l'étude et du suivi des travaux.

De Mouthiers à Nersac, plusieurs dizaines de bâtiments et près de

1000 ha de cultures ont ainsi pu éviter la catastrophe.

Pour ceux qui auraient la curiosité de comprendre comment tout ceci a été conduit, je rappelle qu'une publication remarquable rappelant l'histoire, la géologie, la géographie de nos vallées est en vente à la Mairie (auteur Fabrice Peyraud).

Deuxième thème, les Impôts locaux :

Les médias, au niveau national, se sont largement fait l'écho d'une augmentation des impôts locaux. Rappelons que la somme que nous payons est le total de 4 parts :

- la part communale
- la part départementale
- la part régionale
- les frais d'établissement des rôles payés au service du Cadastre.

La part communale représente moins de la moitié de votre impôt et nos taux n'ont augmenté que de

3%, comme vous pouvez aisément le vérifier sur votre feuille. Pas plus que nous ne sommes responsables de la pluie (mais non... mais non !), nous ne sommes responsables de la forte augmentation de cette année. Ceci étant dit, j'espère que les dotations d'état pour 1994 ne seront pas en **baisse** comme les mêmes médias l'annoncent.

Troisième thème, le POS : La révision du plan d'occupation des sols de la commune arrive bientôt à son terme. Une **réunion publique d'information** aura lieu à la M.J.C. le **lundi 8 novembre à 20h30**.

Les documents seront affichés pendant un mois : vous pourrez ainsi les consulter tout à loisir. Un cahier sera ouvert pour que puissiez y consigner vos remarques, doléances et pourquoi pas, vos félicitations (on peut toujours rêver...). ■

SEANCE

DU 1 OCTOBRE 1993

Etaient présents :

MM. GERMON, TAMAGNA, BOUREAU, BRÉGEAS, DESVAGES, CRUEIZE, DEDIEU, GACHINOIS, M^{me} FORGERON, MM. LATHIERE, BARBE, M^{me} MANANT, VALLAT, DISCOUR, MM. BONNET, THUILLIER.

Absente excusée :

M^{me} PORTE qui a donné procuration de vote à M. GERMON.

Secrétaire de séance : M. DESVAGES Pierre

NOTA : "Conseil Municipal" est remplacée par CM dans le compte-rendu

1 - Budgets Supplémentaires

Budget Communal :

Section de Fonctionnement

60	Dépenses de Fonctionnement	170 000,00
61	Dépenses de Fonctionnement	285 000,00
62	Dépenses de Fonctionnement	20 000,00
63	Dépenses de Fonctionnement	266 289,79
66	Dépenses de Fonctionnement	75 000,00
82	Dépenses de Fonctionnement	3 000,00
Dépenses de Fonctionnement		819 289,79

70	Produits de l'Exploitation	38 000,00
71	Produits Domaniaux	8 000,00
73	Recouvrements - Subventions	80 000,00
75	Impôts Indirects	2 600,00
78	Trav. d'Equip. en Régie et autres	92 000,00
82	Produits Antérieurs	598 689,79
Recettes de Fonctionnement		819 289,79

Section d'Investissement

Frais Extra. - Subv. Equip.	350 000,00	
Acquis. de biens meubles et imm.	211 000,00	
Trav. de Bât. et de Génie Civil	1 259 500,00	
Dépenses d'Investissement		1 820 500,00

Excédent d'Invest. Reporté	195 348,00	
Subv. d'Equip. dons et legs (Dpt)	95 800,00	
Subv. d'Equip. dons et legs (Etat)	515 800,00	
Subv. d'Equip. dons et legs (C.A.F.)	30 000,00	
Subv. d'Equip. dons et legs (HLM)	80 000,00	
Taxe Locale d'Equipement	10 000,00	
Produits des Emprunts	893 552,00	
Recettes d'Investissement		1 820 500,00

Ce Budget Supplémentaire est voté à l'unanimité.

Budget Assainissement :

Section d'Exploitation

Déficits Antérieurs Reportés	424 760,67
------------------------------	------------

Section d'Investissement

DEPENSES

Immobilisations Corporelles	17 000,00
Immobilisations en Cours	40 020,54

RECETTES

Excédent Antérieur Reporté	451 781,21
----------------------------	------------

Le Budget Supplémentaire de l'Assainissement est voté à l'unanimité.

Le taux des emprunts étant descendu à 7,30%, le C. M. autorise le Maire à renégocier les emprunts contractés auprès du CLF et du Crédit Agricole, négociables.

2 - Aménagements de la future Mairie

Le Maire présente au C.M. le nouveau projet qui a servi au dossier de demande de Subventions auprès du Conseil Général de la Charente, ce projet tenant compte des observations apportées par le Conseil Municipal le 3 Septembre 1993.

• Contrôle Technique

La DDE a contacté plusieurs Bureaux de contrôle technique pour une remise de propositions dans le but d'une passation de marché "de contrôle technique" :

Le C.M. décide de demander aux bureaux consultés une proposition de mission minimale "Solidité des Ouvrages".

• Assurance Dommages Ouvrages

Bien qu'une modification de la loi, en date du 31 décembre 1989, dispense les collectivités publiques d'Assurance Dommages Ouvrage, le C.M. décide de contracter une Assurance Dommages Ouvrage pour le projet de rénovation de la Mairie et autorise le Maire à lancer une consultation auprès de plusieurs Compagnies d'Assurances.

QUESTIONS DIVERSES

• Monument du mois "La chaire à Calvin"

L'opération Monument du Mois autour de la Chaire à Calvin s'est déroulée avec succès tout au long du mois de Septembre.

Au cours de cette opération, un des projecteurs prêté par la ville d'Angoulême et servant à l'illumination de l'église a été dérobé.

Le C.M. décide de proposer à la ville d'Angoulême le remboursement de celui-ci.

• Atelier Relais Plastil

En ce qui concerne l'agrandissement de l'atelier relais PLASTIL (voir CM du 03.09.93), au point de vue financier, deux solutions sont envisageables :

- agrandissement, par la commune, de l'atelier relais existant,
- vente du terrain et du bâtiment existant à une SICOMI.

Une étude sur la deuxième solution est menée en ce sens par le CODAEC.

Dans un souci de favoriser le développement économique de la commune, le C.M. décide à l'unanimité, d'appliquer un tarif dégressif au prix de vente des terrains situés en zone d'emploi, en ce sens que la surface de terrain au-dessus de 8000 m² sera vendue par la commune au prix de 34F le m², les 8000 premiers m² restant au prix de 40F le m².

• Remboursement Repas Centre de Loisirs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de demander à la M.J.C. de Mouthiers le remboursement des déjeuners et goûters confectionnés et financés par les services communaux, correspondant au Centre de Loisirs du mois de Juillet 1993 et des 30 et 31 Août 1993, soit la somme de 16 359,75 Frs - hors camps, ainsi que ceux du CLSH du 19 au 23 Avril 1993 (3 027,75 Frs).

• C.E.S. Consolidé

De nouvelles mesures ont été mises en place par l'Etat pour les contrats CES, en particulier les CES consolidés.

Après en avoir délibéré, le C.M. autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires pour la signature d'une convention de ce type en faveur d'une personne en contrat CES aux services techniques de la commune.

• Révision du P.O.S. de Roullet

La commune de Roullet-Saint-Estèphe a prescrit la révision de son Plan d'Occupation des Sols.

Après en avoir délibéré, le C.M. demande que la commune de Mouthiers soit associée à l'élaboration de cette révision du POS lors des réunions d'Etude.

• Assurance Groupe

Le contrat de Groupe d'Assurance du Personnel souscrit auprès de l'UAP par l'intermédiaire de la SOFCAP et du Centre de Gestion de la Charente s'achève le 31 décembre 1993.

Le C.M. accepte l'avenant proposé par l'UAP fixant les conditions de renouvellement de ce contrat pour 1994 et portant notamment le taux de cotisations des collectivités de 3,90% à 4,25% et autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

• Assurance Chômage des Collectivités

Pour leurs agents non titulaires, les Collectivités Territoriales peuvent adhérer au régime d'assurance chômage. La contribution à ce régime est égale, à compter du 1^{er} Août 93, à 6,6% des rémunérations brutes.

Le C.M. : - décide l'adhésion de la commune au Régime d'Assurance Chômage ;

- charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès de l'ASSEDIC et l'autorise à signer le contrat d'adhésion.

• D.G.E. 2^{ème} part

L'Etat a accordé à la commune une subvention d'un montant de 96 000 Frs pour l'acquisition de l'immeuble DUBOIS, dans le cadre de la D.G.E. 2^{ème} part 93.

Or, cet immeuble devant être converti, en partie, en bureau de poste, en partie, en mairie, la Subvention D.G.E. sera recalculée au prorata de la surface réservée exclusivement à la Mairie. L'arrêté de subvention sera modifié en ce sens.

Afin de compenser la perte d'une partie de la Subvention initialement allouée par l'Etat, la commune a la possibilité de déposer un dossier de demande de subvention complémentaire.

Le C.M. décide de déposer auprès de la Préfecture, un dossier de demande de subvention DGE 2^{ème} part 93, concernant des travaux d'aménagement de voirie destinés à améliorer la sécurité, pour un montant ne dépassant pas le montant subventionnable.

Le C.M. autorise le Maire à déposer le dossier et à signer toutes les pièces nécessaires.

• Annulation Redevances Ordures Ménagères

Le C.M. décide l'annulation de 4 Redevances de Ramassage d'ordures Ménagères.

• Création de Poste Agent Technique Principal

Le C.M. :

- décide de faire bénéficier M. ASSELOT Albert, actuellement Agent Technique qualifié, d'un avancement au grade d'Agent Technique Principal,
- charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires,
- décide de créer un poste d'Agent Technique Principal et
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

• Convention Globale Commune - M.J.C. Jules BERRY

Le Maire rappelle au C.M. que la Commune a confié à la MJC Jules BERRY de Mouthiers la gestion :

- du CLSH périscolaire
- du CLSH des petites vacances
- de la crèche familiale
- du stage d'insertion

et qu'il y a lieu de refondre une convention globale de mission d'intérêt général entre la commune et la MJC.

Un projet de convention a été préparé en collaboration entre la Commune, la Commission Communale Cadre de Vie et la MJC Jules BERRY.

Après avoir examiné ce projet, le C.M.

- accepte les termes de cette convention,
- autorise le Maire à signer ladite convention à intervenir entre la Commune et la M.J.C,
- le charge de la diffuser auprès des services concernés.

• Conteneurs Roulants

La Société Charentaise de Voirie, chargée sur la Commune de la collecte des Ordures Ménagères, a équipé ses camions-bennes, pour recevoir les conteneurs roulants.

Le C.M. décide :

- d'en informer la population, en précisant :
 - la possibilité de conteneurs collectifs
 - la possibilité de commandes groupées
 - les modalités de paiement
 - le caractère non obligatoire d'achat d'un conteneur
- de demander à la Société Charentaise de Voirie de bien vouloir se charger des commandes et des livraisons des conteneurs auprès des usagers intéressés. (voir l'information dans ce bulletin).

• Révision du POS

Les plans graphiques concernant la révision du POS sont en cours d'achèvement. Ils seront prochainement déposés en Mairie pour observations du public.

Le C.M. décide d'organiser une réunion publique pour présentation de ces plans à la population le 8 novembre 1993.

• Remboursement des Repas du Foyer Résidence

Le Maire fait part au C.M. de la délibération du C.C.A.S. de Mouthiers portant augmentation, à compter du 1^{er} juillet 1993, du prix des repas servis au Foyer Résidence pour Personnes Agées de Mouthiers.

Le C.C.A.S. reversant à la Commune une partie du prix des repas, le C.M. décide d'encaisser, à compter du 1^{er} juillet 1993, le prix des repas aux tarifs suivants :

- Petits Déjeuners : 5,90 Frs
- Déjeuners : 23,40 Frs
- Dîners allégés : 15,00 Frs
- Repas Invités : 23,30 Frs
- Cafés : 1,60 Frs

D'autre part, un rappel sera effectué auprès du C.C.A.S. concernant le prix des repas pour les années 91 et 92 qui auraient dû être facturés de la façon suivante :

	1991	1992
Petits Déjeuners	5,50 Frs	5,70 Frs
Déjeuners	22,00 Frs	22,70 Frs
Dîners Allégés	14,20 Frs	14,60 Frs
Cafés	1,40 Frs	1,50 Frs
Repas Invités	21,90 Frs	22,60 Frs

ORDURES MÉNAGERS CONTENEURS

La Société Charentaise de Voirie peut fournir aux habitants de la Commune des Conteneurs roulants aux conditions suivantes :

- Conteneur de 120 l à 260 Frs
- Conteneur de 240 l à 310 Frs
- Conteneur de 340 l à 600 Frs
- Conteneurs de 660 l à 1600 Frs

Il est possible à plusieurs foyers de se regrouper pour acquérir un conteneur "collectif", sachant que le problème de son entretien devra être réglé par les utilisateurs eux-mêmes.

Commandes et réservations sont reçues à la Mairie, les chèques de règlement étant libellés à l'ordre de la "Société Charentaise de Voirie".

M.J.C. INFOS

ECHOS



* Samedi 9 Octobre, le "Pharoah Quintet" a enchanté le public de la Maison pour Tous, par sa musique originale, très brillante, quasiment envoûtante.

C'est sans doute, l'un des meilleurs groupes de jazz reçus à la salle de spectacles de la Maison pour Tous à Mouthiers.

Pourquoi le public était-il si restreint ce soir-là ? C'est une question que les organisateurs devront se poser.

* Le jazz est aussi entré à l'école...

Un vendredi après-midi de 14h à 15h, pour tous les enfants de l'école élémentaire et les grands de la maternelle.

Et depuis... les enfants fredonnent facilement : "qui es-tu mister jazz ?"

Sept musiciens, en faisant vibrer leurs instruments ont sensibilisé les enfants aux rythmes de cette musique excessivement prenante et leur ont fait partager la passion qui les anime avec une pédagogie très adaptée.

Cette initiation musicale s'inscrit dans le cadre de l'opération "mille jazz concerts" proposée par la fédération française des Maisons de Jeunes et de la Culture.

On peut se réjouir de telles démarches très bénéfiques près des enfants. Ils en gardent une empreinte profonde.

* La GRS : les cours ont commencé très fort !

• 10 débutants (7-8 ans) et 15 de 2^{ème} année (9-10-11 ans) travaillent les mercredis et les vendredis avec pour objectifs une compétition sur Bordeaux en Juin et la fête traditionnelle dans la salle polyvalente de Mouthiers en Juin également.

Et enfin 12 anciennes s'entraînent très activement le vendredi avec un objectif de compétition individuelle les 18 et 19 décembre à Pessac et un objectif de sélection pour le critérium national UFOLEP en février 94.

* La section Escalade :

"Les monastérocs" nous annoncent la naissance d'un futur escaladeur : "Clément BODINAUD" fils de Jacky, le responsable de l'activité. Nous nous réjouissons avec eux, nous formulons nos meilleurs vœux au bébé et nos félicitations aux parents.

* L'activité Nouvelle "Eveil Musical pour Enfants" a démarré avec 7 enfants le mercredi matin de 10h30 à 11h30. Professeur : Cécile GUIBERT (pédagogie active - Méthode ORFF) Il reste encore des places. Vous pouvez inscrire vos enfants au bureau de la MJC. (Cotisations trimestrielles : 250 Frs)

PROJETS

* THEATRE :

Le 10 décembre, par la compagnie "Théâtre and Co" avec la participation de l'ACAMAC

* CINEMA : Voir le programme prévisionnel des 4 prochaines séances. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Début des projections à 20h45.

* EXPOSITIONS : Après la sculpture et avant la photographie, nous accueillerons les peintures d'une artiste belge : Simone MINGNE.

* PROGRAMME DU CENTRE DE LOISIRS :

MERCREDI 3 NOVEMBRE :

Matin :
→ Activités manuelles
Après-midi :
→ à la recherche des feuilles mortes : promenade aux Tourbières

MERCREDI 10 NOVEMBRE :

Matin : Piscine de 10h à 12h
Après-midi : Activités manuelles

MERCREDI 24 NOVEMBRE :

Matin : je fais pousser des radis
Après-midi : Grands jeux
→ Unihockey (grands)
→ Gymkhana (petits)

M.J.C. INFOS

THEATRE : "2x2x2"

De dédoublement de la personnalité en dédoublement de la personnalité, on ne sait plus si c'est un état normal ou un état pathologique pour ces deux acteurs qui, en tout état de cause, sont dans tous leurs états...

Les personnages jouent à être des acteurs et les acteurs à ne pas en être...

On ne sait plus qui joue et qui ne joue pas !
On sait seulement qu'il jouent un jeu dangereux entre la réalité et la fiction.

Qui l'emportera ?

**Cie THEATRE and Co
et ACAMAC**

THEATRE 2x2x2

"Ou comment se dédoubler ?"

De et par : Eric ROUZAUT
et Gilles TURLLOT-MALCOR

avec la collaboration de Bernard ANTIGNY

• **Vendredi 10 DECEMBRE 1993**
à 20 H 45
à la M.J.C. Jules BERRY

CINEMA

- 4 Novembre : Le Fugitif
- 2 Décembre : Trois Couleurs : Bleu
- 6 Janvier : Germinal
- 3 Février : Jurassic Park

EXPOSITIONS

Du 12 au 28 NOVEMBRE 1993

Peintures : Huiles
et Aquarelles

Simone MINGNE (Belgique)



Activités du Club Informatique

Les séances ont lieu dans la Salle Informatique de l'Ecole Primaire (entrée par la petite grille de l'école maternelle). Deux nouveaux PC (386 SX33) équipent cette salle depuis le printemps dernier.

• TOUS LES JEUDIS À 20H30 •
Traitement de texte
avec M. Jean-Yves LETURDU - Tél. : 45 67 88 48

• TOUS LES VENDREDIS À 18H •
Activités pour les scolaires
(traitement de texte, dessin, logo...)
avec M. Jean LATHIERE - Tél. : 45 67 92 53

• TOUS LES VENDREDIS À 20H30 •
Télématique (Serveur Minitel)
avec M. Michel BONDAZ - Tél. : 45 67 85 90

Monsieur Michel BONDAZ se propose d'animer également, selon la demande, les activités suivantes :

- utilisation d'un tableur,
- d'un traitement de texte,
- d'un gestionnaire de données,
- d'un réseau,
- du Macintosh.

Autres interventions ponctuelles possibles :

- Musique et son sur PC,
- Image numérique,
- Robotique.

Pour toutes ces activités, contactez M. Michel BONDAZ.

**Vous gardez
des tas de souches de vignes dehors :**

**ATTENTION !
Danger pour le vignoble !**

Le vignoble des Charentes est menacé par une maladie de dépérissement : l'Eutypiose. Cette maladie est provoquée par un champignon dont les spores sont produites à la surface du bois mort. Les spores sont libérées par temps de pluie ou de neige et transportées par le vent. Elles peuvent alors parcourir plusieurs kilomètres et pénétrer dans les ceps au moment de la taille. Les tas de souches sont donc un réservoir de contamination. Ils restent actifs même si les ceps ont été arrachés depuis plusieurs années et il n'existe actuellement aucun traitement contre l'Eutypiose.

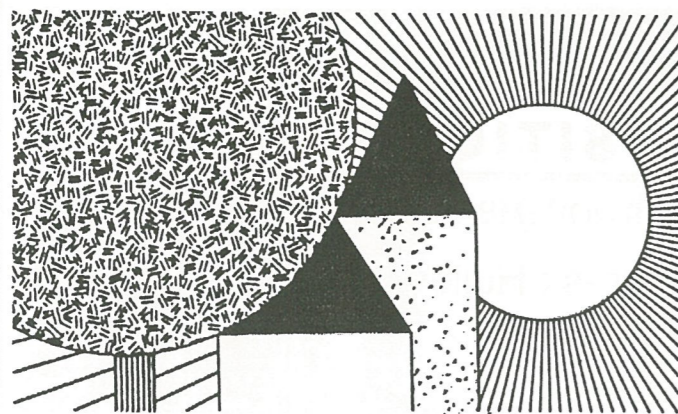
Pour éviter la propagation de la maladie, il faut faire disparaître tous les tas de souches. Le plus simple est de les brûler. Mais si vous souhaitez les conserver, il faut les mettre à l'abri de la pluie (sous un hangar ou une bâche hermétique), pour éviter de contaminer les vignes environnantes. Bien sûr, le champignon n'est pas toxique pour l'homme.

Tous les tas de souches doivent être brûlés ou mis à l'abri de la pluie avant l'hiver.

Renseignements pratiques : on trouve de la bâche chez tous les fournisseurs de l'agriculture. Son prix est d'environ 1F/m² (par rouleau de 8m de largeur). Pour d'autres renseignements, appelez l'Opération Eutypiose Charentes au 45 35 61 19.



REGARD sur l'ACTIVITE des AINES



La saison touristique s'est achevée pour les Monastériens le 8 septembre par le **Rassemblement Départemental annuel des Clubs d'Aînés Ruraux de Charente**.

Celui-ci, cette année, s'est fait à Montbron. Le Montbronnais, limitrophe de la Dordogne, est une région superbe, riche en vestiges les plus divers, ce qui permet aux Aînés une véritable plongée dans le patrimoine charentais. Cette dernière grande journée de la saison avait été précédée de plusieurs autres, toujours intéressantes, toujours riches, dans le triple domaine de la nature, de l'histoire et de l'archéologie. C'est ainsi que nous pouvons évoquer, Saint Emilion en Gironde, Dôme en Périgord, Vassivière en Limousin...

Septembre nous a mobilisés autour des activités du **"Monument du Mois"**. Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'en faire le compte-rendu, bien sûr, mais nous pouvons dire notre admiration pour la poésie des illuminations, la beauté des manifestations musicales, l'érudition de Monsieur Duport et tant d'autres choses !...

Quant à nous, nous avons vécu, nous aussi au rythme de ce mois puisque notre **"Musée des Aînés"**

fut à l'honneur. Quinze volontaires se sont relayés pour assurer une permanence quotidienne et notre livre d'or est là pour attester l'intérêt que les visiteurs ont porté, d'abord à la partie "Préhistoire" évidemment puisque c'est elle qui était à l'honneur mais aussi à la partie "Traditions Locales". Quatre cent vingt personnes nous ont fait l'honneur de leur visite. Ce fut en outre l'occasion de contacts fort agréables avec un certain nombre d'entre eux. Il y eut beaucoup de questions posées, beaucoup d'échanges d'informations aussi.

Nous avons eu l'idée de mettre à la disposition du public le **"Press Book" des activités de Mouthiers**, à qui cette tâche est confiée. "Mouthiers", vu ainsi au jour le jour, est une formule qui, à notre agréable surprise, a séduit les visiteurs.

Après tout, n'appartient-il pas aux Aînés de garder la mémoire de la cité, que ce soit la mémoire immédiate, ou la mémoire passée ?

Présentement nous avons à préparer l'avenir proche ; activités et projets pour les douze mois à venir. Ce sera le travail d'un très prochain Conseil d'Administration.

L'Amicale des Personnes Agées Du Foyer Résidence

a l'honneur d'inviter la population de Mouthiers
à sa **KERMESSE ANNUELLE**

le **DIMANCHE 21 NOVEMBRE 93** à partir de 14H

• Tombola, Boissons, Gâteaux •

• Vente d'Objets Confectionnés par les Résidents •
(Poterie - Peinture sur Tissus - Tricots - Bijoux - Soie...)

ANIMATION et AMBIANCE ASSUREE

**COMITE DES FETES
ASSEMBLEE GENERALE**

(au Local du 57, rue de la Boème)

MERCREDI 10 NOVEMBRE à 20H30

Toute personne désirant rejoindre le Comité des Fêtes dans ses activités serait la bienvenue.

Rappel des principales manifestations :

- Arbre de Noël des Ecoles
- Bal de la Saint Valentin
- Exposition des Collectionneurs
- Frairies de la Pentecôte et des Vendanges
- Ball Trap
- Participation au Carnaval, Fête multi-sports, Téléthon...

Rejoignez nous nombreux !!

DONNEURS de SANG

L'AMICALE
DES DONNEURS
DE SANG

du Canton de Blanzac
est heureuse de vous
inviter au

dîner-dansant
qu'elle organise le :

**SAMEDI 27
NOVEMBRE**
à 20H

Salle des Fêtes
de Mouthiers

Adultes : 110 Frs — Enfants (- 12 ans) : 70 Frs

Inscriptions avant le 22 Novembre chez : M. DEDIEU Jacques

Tél. : 45 67 92 06
45 67 81 05

Menu

- Apéritif
- Potage
- Salade Landaise
- Filets de Daurade à la Dieppoise
- Sorbet
- Tournedos Beurre Maître d'Hôtel
- Champignons Farcis
- Pommes Duchesses
- Fagots de Haricots Verts
- Salade aux Noix
- Plateau de Fromages
- Omelette Norvégienne
- Café
- Digestif

PARENTS d'ELEVES

**RENTREE EN FORME
AU CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ELEVES**

Les parents se bougent à Mouthiers, c'est évident. Le nombre des adhérents et des membres actifs augmente très sensiblement cette année. Même à l'Assemblée Générale, il y avait foule, cette année.

Christel MARTEL, la Présidente Départementale y a rappelé l'importance d'une fédération, pour pouvoir être informés et entendus.

L'an dernier, notre Conseil a accompli un travail important d'information sur les rythmes de l'enfant et de l'élève.

Un classeur de documents de base est à votre disposition à la bibliothèque municipale. Cette année, nous devons nous prononcer sur un changement ou non des rythmes scolaires. A suivre donc...

Pour l'instant, les activités sont plutôt festives.

Le Dimanche 7 novembre, de 14h à 17h, nous organisons un après-midi de **JEUX POUR TOUS**, de 0 à 100 ans, pour le plaisir de se retrouver, de jouer petits et grands.

Une innovation qui pourrait être suivie par d'autres activités.

Pour toute information, contactez :
J.Yves LE TURDU - Tél. : 45 67 88 48

N.B. : Le concours de belote prévu le 4 décembre est annulé. Ce jour-là, nous vous invitons à participer nombreux aux activités prévues dans le cadre du Téléthon.

P.O.S.

Réunion Publique de
Prévention du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

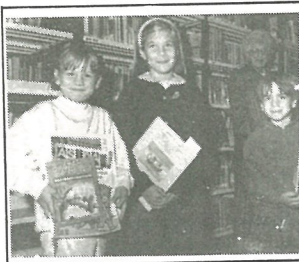
Le LUNDI 8 NOVEMBRE à 20H30
à la Maison des Jeunes et de la Culture

La Fureur de Lire

Pour la première fois, notre commune a participé à cette manifestation en organisant un concours d'écriture destiné aux jeunes de 4 à 16 ans.

Si 23 jeunes de moins de 12 ans ont proposé des textes ou dessins au jury, on a regretté que les 13-16 ans n'aient pas répondu à l'appel. Bravo à tous les écrivains en herbe et merci au jury réuni à la bibliothèque ainsi qu'aux trois éditeurs (L'Ecole des Loisirs, Bayard-Presses et Milan) qui ont offert des prix ainsi qu'au commerçant, qui a voulu rester anonyme, pour son don : tous les enfants ont été récompensés.

On trouvera ci-contre le palmarès du concours ainsi que les textes de trois écrivains. Les dessins et histoires des deux autres premiers prix seront publiés dans "Vivre à Mouthiers" de décembre prochain. Tous les autres travaux ont été exposés à la bibliothèque. Une mention particulière au Centre de Loisirs pour sa participation.



LE PALMARES

CATEGORIE 2 : Jeunes de 8 à 12 ans

SUJET : Si tu étais un inventeur génial, qu'inventerais-tu ?

1^{er} Ex aequo : Fanny BRENON
Mathilde LUCAS
(leurs textes sont publiés ci-contre)

3^{ème} : Camille FRECHOU

4^{ème} Ex aequo : Benjamin FAURE
Ludovic FOUCHÉ

6^{ème} Ex aequo : Mathieu MOREAU Aude LUCAS
Agatha GONCALVES Cindy VILLEAU
Geoffrey SOULARD Pascal HITIER
Marlène RENAULT Anthony DESCLIDES

CATEGORIE 3 : Jeunes de 4 à 7 ans

SUJET : Libre

3 premiers Prix : Mathias ROUX
Lisa LACOSTE (Publié ci-contre)
Jérémy LACOSTE

Les Autres :

Valérie FOUCHÉ
Anne-Sophie LECHENE
Antoine RENAULT
Sylvain LE TURDU
Clémence PIVETEAU
Adrien POUJARD
Mathieu REYNAUD

Encore bravo à tous les participants et rendez-vous pour la Fureur de Lire 1994 !

L'ETOILE.

Le soleil se couche, la nuit tombe. Je suis une étoile filante, je brille mais ne brûle pas. J'aime que les gens me regardent. Je file, je danse au-dessus de la Terre. Quand l'horloge sonne, je m'en vais dans un autre pays. La Terre est belle, toute ronde. La lune est ma copine : nous jouons à cache-cache dans les nuages. Le ciel est grand, nous avons de la place, puis quand le jour se lève, je me couche très fatiguée.

Lisa LACOSTE (7 ans)

LA SOUCOUCPE VOLANTE.

Me tasser, avoir chaud, être malade dans une voiture... C'est ce qui m'arrive à chaque voyage !

Je ne peux plus supporter cette voiture ! J'ai décidé d'inventer un moyen de locomotion qui m'emmènerait vite, loin, sans avoir chaud. J'ai une idée ! Je vais fabriquer une soucoupe volante qui m'emmènera où je veux sans fatigue. Je regarde beaucoup de livres, fais des plans, dessine. Je rassemble tous les matériaux et construis ma soucoupe.

Une fois terminée, je décide de partir en Chine. Mon pique-nique préparé, je m'envole aussitôt. Que c'était beau et rapide ! Deux heures de voyage superbe et me voilà arrivée à Hong-Kong : des Chinois et des Chinoises m'accueillent et je suis très contente d'être entourée de gens si différents de ceux de la Charente... Tous entourent ma soucoupe miraculeuse et me posent mille questions... Mais je ne comprends rien... (Je n'ai pas encore inventé une machine à apprendre le Chinois).

Cette machine est vraiment fantastique !

Demain je pars aux Etats-Unis...

Mathilde LUCAS (10 ans)

L'ARBRE DU DÉSERT

Il y a des gens qui vivent dans le désert et qui n'ont pas à manger.

Comme je suis un inventeur génial, j'ai décidé de leur faire pousser un arbre.

Ce sont des arbres de toutes les couleurs. Ils vivent dans le désert.

Les arbres ont des feuilles, des fleurs, des racines.

Les feuilles blanches donnent de l'eau, les bleues du coca-cola, les jaunes de l'orangina et les marrons donnent de la bière.

Les fleurs donnent des fruits. Les jaunes donnent du citron, les rouges des pommes, les vertes des poires et les bleues des prunes.

Les racines donnent des légumes.

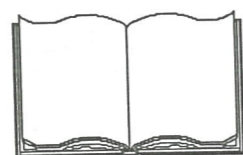
Les jaunes donnent des pommes de terre, les rouges des radis, les bleues des navets et les vertes des salades.

Et le pain c'est le tronc ! Plus on le coupe, plus il repousse. Il n'y a que ces arbres dans le désert.

Et si j'inventais maintenant un arbre pour les pays très froids !

Fanny BRENON (9 ans)

BIBLIOTHEQUE
MUNICIPALE
57, Rue de la Boème



Ouverte à tous

- Lundi : 15h - 18h
(Horaire modifié)
- Mercredi : 14h - 17h30
- Jeudi : 10h - 12h
14h - 17h30
- Vendredi : 14h - 17h30
- Samedi : 14h - 17h30

S.C. MOUTHIERES FOOT-BALL



Le Bureau, les Joueurs
du SC MOUTHIERES FOOT-BALL

sont heureux de vous inviter

à leur Traditionnel Dîner Dansant

qu'ils organisent le

Samedi 13 Novembre

à partir de 20H30

à la Salle des Fêtes de Mouthiers

Repas Adultes : 110 Frs

Repas Enfants (- 12 ans) : 55 Frs

RESERVATIONS :

 auprès de MM.

- A. COMBEAU : 45 67 97 99
- P. DESVAGES : 45 67 82 16
- B. BONNET : 45 67 93 38
- Y. ESCANDE : 45 67 97 42
- R. POTIER : 45 67 93 94
- L. NANGLARD : 45 67 82 62
- R. BORREDON : 45 67 97 57
- M. CHAUVERON : 45 67 88 57

SUPER ANIMATION // TOMBOLA // JEUX

DIMANCHE
07
NOVEMBRE

"Plaisir de jouer - Jouer pour le plaisir"
de 14 à 17 Heures

Organisé par le Conseil Local de Parents d'Elèves
(Salle Polyvalente)

Pour tous les jeunes de 0 à 100 ans
Entrée 10F, avec goûter gratuit pour les enfants.

TAXI

7 jours/7

A. LADEUIL - BP 11 MOUTHIER

TRANSPORT MEDICAL ASSIS
TOUTES DISTANCES

Tél. 45 67 89 89

LA POSTE A L'EPER*

ET VOUS ?



SERIGRAPHIE

PUBLICITE PAR L'OBJET
CADEAUX D'ENTREPRISE
PINS - IMPRIMERIE

B.P. 12

16440 MOUTHIER-SUR-BOËME

Tél. 45 67 81 39 - Fax 45 67 81 44

NOUVEAU !!!

RELAIS CREDIT MUTUEL

Le Magasin CALI

Place du Champ de Foire
est à votre disposition pour
vos retraits par chèque

CREDIT MUTUEL la banque à qui parler

Tél. 45 67 10 12

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

FER - BOIS - PVC - ISOLATION
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
— DEVIS GRATUIT —

SARL RICHON-DELAUNAY

ZE Les Rentes
LIVRAISON 16440 MOUTHIER

Tél. 45 67 85 06

La Boëme Fleurie

Fleurs Nouvelles, Séchées, Mariage, Plantes, Deuil, Articles Fuméraires,

Toutes Compositions Florales. Livraisons à domicile.

OUVERT : • Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30

• Tous les Dimanches et Jours Fériés de 9h30 à 12h30

26, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIER - Tél. 45 67 83 87

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriens

16440 MOUTHIER Tél. 45 67 88 03

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture

Carrelage

Neuf et Rénovation

Plans - Devis

Le Brisset. 16440 Mouthiers

Tél. 45.67.92.26

Garage MANON Christian

AGENT RENAULT



La Croix Ronde - 16440 Mouthiers sur Boëme

Tél. 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

La Boëme Fleurie

Fleurs Nouvelles, Séchées, Mariage, Plantes, Deuil, Articles Fuméraires,

Toutes Compositions Florales. Livraisons à domicile.

OUVERT : • Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30

• Tous les Dimanches et Jours Fériés de 9h30 à 12h30

26, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIER - Tél. 45 67 83 87

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS

GENDRON Dominique

Les Agriens

16440 MOUTHIER Tél. 45 67 88 03

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIER

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

Metamorphose

Tél. 45 67 83 69

COIFFURE Hommes Dames Enfants

Une fois par mois une ESTHÉTICIENNE est à

voire disposition au Salon "sur rendez-vous"

BOUTIQUE FANTAISIE

Centre bourg - Place Petite Rosselle

16440 MOUTHIER SUR BOËME

TENNIS CLUB DE MOUTHIER sur BOËME

Ecole de Tennis :

Notre école de Tennis a repris son activité depuis le 6 octobre 1993, avec nos habitués, à savoir Philippe BOUTON et Hervé LAVESVRE.

Philippe BOUTON assure les cours :

- le Mercredi matin
(Salle Polyvalente)
de 10 à 11 H et de 11 à 12 H
- le Samedi après-midi
(sur les courts extérieurs de Mouthiers,
en cas de pluie, sous le préau)
de 14h45 à 15h45 et de 15h45 à 16h45

Tarifs "Groupe Philippe" :

250 Frs à l'année pour 1 heure de cours / semaine
350 Frs à l'année pour 2 heures de cours / semaine

Hervé LAVESVRE assure les cours :

- le Jeudi après-midi
(Salle du C.E.D. du Petit Fresquet)
de 17 à 18h et de 18 à 19h

Tarifs "Groupe Hervé" 400 Frs l'année

Il est encore temps de s'inscrire. Les inscriptions pourront être prises jusqu'au 15 novembre 93.

Inscriptions 93/94 :

Les nouvelles licences sont arrivées. Les permanences pour le renouvellement des inscriptions et pour les nouvelles adhésions auront lieu au CLUB HOUSE les :

- Samedi 6 Novembre de 9 à 12H et
- Samedi 13 Novembre de 9 à 12H

Merci de prévoir :

- 1 photo d'identité
- 1 certificat médical
- l'ancien badge pour les renouvellements

Cherche Personne

pour garder occasionnellement
trois petits enfants : 4, 3 et 1 an

- Véhicule indispensable •
- Maison isolée •
- Expérience Souhaitée •

Savoir préparer dîner et donner le bain
Garde à partir de 18H ou de 20H
Possibilité de dormir sur place

TEL. : 45 67 88 11

(Tarif : C.I.J.)

Prix définitifs tenant compte du prix des licences :

- Jeunes moins de 18 ans : 153 Frs
- Adultes : 252 Frs
- Badge Invité : 120 Frs
- Badge Vacances : 120 Frs

Détection Jeunes :

Pour les enfants nés en 85, 86 et 87, une détection est mise en place par le Comité Départemental.

La première séance aura lieu le 6 novembre au C.E.D. du Petit Fresquet à Angoulême à 14H.

Si votre enfant est adhérent au club, il sera proposé à ce stage ; merci de vous libérer pour pouvoir l'accompagner.

Concours de Tarot :

Notre concours de Tarot annuel aura lieu le vendredi 18 Mars 94 à 20H30 à la Salle Polyvalente de Mouthiers. Retenez bien la date.

Coupe de Printemps 1993 :

Les résultats du classement définitif de nos équipes viennent de nous parvenir. Bravo à l'équipe féminine qui termine PREMIERE EX AEQUO de sa poule. L'équipe masculine grâce à son classement 1992 avait changé de division : cette année, les adversaires étaient de taille. Ces messieurs terminent 4^{ème} de leur poule.

Tournoi Interne :

Notre tournoi interne de Septembre a subi quelque retard dû aux intempéries. La finale a été disputée le 24 octobre 93.

Tournoi Individuel Jeunes :

Vos enfants vont recevoir ou ont déjà reçu un petit fascicule sur le "Circuit Top 16" mis en place par le C.D.E. d'Angoulême.

Ce tableau concerne des tournois individuels homologués par la ligue pour les classements et comporte les lieu et date de rencontre ainsi que les personnes à contacter pour les inscriptions.

N'hésitez pas à faire participer votre enfant.

Bonne saison tennistique.

Le Bureau.

MOUTHIER TELETHON 93

Les Associations se mobilisent pour cette grande manifestation

SAMEDI 4 DECEMBRE 1993

L'Après-midi : Déplacements à pied ou à vélo
pour sillonner la commune

En Soirée : A la Salle Polyvalente

Regroupement de tous les Monastériens

Démonstrations sportives (Boxe Française, Judo, Danse, Ping Pong, ... etc ...)

Repas convivial (plat unique)

Les dons ainsi que tous les bénéfices de la soirée seront versés en intégralité au TELETHON.

VENEZ NOMBREUX.

Les Associations de Mouthiers

• MEDECINS DE GARDE •

••••• NOVEMBRE •••••

01 Novembre	Dr. DELAGE	Saint-Michel	Tél. : 45 91 42 25
07 Novembre	Dr. PELLETIER	La Couronne	Tél. : 45 67 19 39
11 Novembre	Dr. BOURRIQUEN	Saint-Michel	Tél. : 45 91 42 25
14 Novembre	Dr. GIRAUD	Vœuil-et-Giget	Tél. : 45 67 86 82
21 Novembre	Dr. CAVARD	La Couronne	Tél. : 45 67 24 23
28 Novembre	Dr. FORGEAUD	Nersac	Tél. : 45 90 60 77

••••• DECEMBRE •••••

05 Décembre	Dr. GIRAUD	Vœuil-et-Giget	Tél. : 45 67 86 82
12 Décembre	Dr. VALLAT	La Couronne	Tél. : 45 67 19 39
19 Décembre	Dr. CAFOUR	La Couronne	Tél. : 45 61 02 69
25 Décembre	Dr. FRAIGNAUD	Nersac	Tél. : 45 91 58 35
26 Décembre	Dr. SACRISTE	La Couronne	Tél. : 45 67 12 48

(Sous réserve de modifications)

CALENDRIER

NOVEMBRE

JEUDI 4	Ciné M.J.C. "Le Fugitif"
SAMEDI 6	Ouverture local Secours Populaire
DIMANCHE 7	"Plaisir de jouer - Jouer pour le plaisir"
LUNDI 8	Réunion du P.O.S.
MERCREDI 10	R.G. du Comité des Fêtes
JEUDI 11	Cérémonie du Souvenir
SAMEDI 13	Repas du Football Fêtes des Scouts (à Plassac)
LUNDI 15	Ouverture local Secours Populaire

 VENDREDI 19	Préparation du calendrier 94
 DIMANCHE 21	Kermesse du Foyer-Résidence
 SAMEDI 27	Dîner des Donneurs de sang

DECEMBRE

 JEUDI 2	Ciné-M.J.C. : "Trois couleurs : bleu"
 SAMEDI 4	Téléthon
 VENDREDI 10	Théâtre : "2X2X2" (M.J.C.)
 SAMEDI 31	Repas de la Saint-Sylvestre

Etat Civil

• Naissances •

• le 4 Octobre
Clément Pierre-Louis BODINAUD

• Décès •

• le 26 Septembre
COUASNON Fernand

• le 1 Octobre
LILLE Georges

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début Décembre Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 Novembre.

Rappelons que les annonces concernant les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 Janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.